

DÉCLARATION DES FEMMES CANADIENNES : APPEL À L'ABROGATION DE LA LOI C-16

Veillez lire la PRÉSENTATION et les EXPLICATIONS suivantes avant de signer la Déclaration des femmes canadiennes ou de nous adresser des demandes de renseignements

SIGNEZ LA DÉCLARATION DES FEMMES CANADIENNES ICI :
EN FRANÇAIS : <https://forms.gle/wDWBBDHqoBjQtvff9>

Pour avoir accès à la version complète du texte en français, cliquez [ici](#)
To access the full English version, clic [here](#)

- **Date limite pour signer : le 8 janvier 2020.**

Pour lire et signer la lettre, vous devez disposer d'un compte Google/Gmail, auquel vous pouvez vous inscrire à l'adresse : <https://accounts.google.com> ou <https://gmail.com>. **VEUILLEZ NOUS AIDER À FAIRE CIRCULER CETTE LETTRE** en partageant les liens ci-dessus **AVEC** les informations suivantes :

- Partagez ce "message épinglé" dans vos groupes et sur vos pages préférées, en conservant intactes la Présentation et les Explications, afin de réduire le temps que nous devons consacrer à répondre à des questions et à assurer la modération de la page.
- Demandez un fichier PDF de cette Présentation pour la télécharger sous forme de FICHER dans vos groupes de confiance (pour qu'elle soit plus facile à localiser).
- Merci à l'avance de votre aide !

PRÉSENTATION/EXPLICATIONS :

La DÉCLARATION DES FEMMES CANADIENNES est un DOCUMENT À SIGNER (versions française et anglaise) créé par un groupe de femmes de partout au Canada, demandant à notre gouvernement de RÉFORMER ou d'ABROGER la loi C-16, qui a ajouté les expressions « identité de genre » et « expression de genre » à la liste des motifs de distinction illicite de la Loi canadienne sur les droits de la personne et qui a reçu la sanction royale au Canada le 19 juin 2017.

Bien que la loi C-16 semble excellente à première vue et qu'elle ait été appuyée au départ par plusieurs Canadiennes et Canadiens (y compris certaines femmes ayant participé à la rédaction de la présente lettre), nous reconnaissons qu'il n'y a pas eu suffisamment de consultations préalables sur les éventuelles répercussions négatives de cette loi sur les autres groupes protégés, notamment les femmes, les enfants et les membres de la communauté LGB. Depuis son adoption, les preuves s'accumulent et démontrent que C-16 est utilisée pour nier et léser les droits des femmes.

À PROPOS DE LA LETTRE :

Le 8 janvier 2020, une copie de la lettre* et des signatures (avec les coordonnées des personnes-ressources) seront envoyées par courriel aux représentants élus de notre gouvernement, comme les député-es, les sénateurs-et sénatrices, les premiers ministres et les maires. Vos renseignements personnels ne seront pas partagés, ni vus par quiconque, à l'exception des autrices de la lettre (un groupe de travail restreint) et de ses destinataires gouvernementaux.

POURQUOI DEMANDONS-NOUS DES ADRESSES POSTALES AU LIEU D'UNE SIMPLE ADRESSE ÉLECTRONIQUE ?

Nous traitons cette lettre* comme une PÉTITION et, au Canada, les pétitions adressées au gouvernement ne sont pas valides sans au moins un code postal qui peut être vérifié. Si nous obtenons suffisamment de signatures, nous pourrions utiliser cette « ?pétition ? » pour faire pression sur nos député-es afin qu'ils parrainent une véritable pétition parlementaire (qui est encore plus stricte et qui n'autorise pas les signataires non canadiens). La raison pour laquelle nous l'avons ouverte aux signataires internationaux est que nous connaissons beaucoup de femmes aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Corée du Sud (et plus encore) qui l'appuieraient. Toutefois, nous devons quand même être capables de faire la différence entre Canadiens et non-citoyens, faute de quoi nous risquerions d'être accusées de recueillir frauduleusement des signatures. Le Canada est un pays immense et il y est très difficile pour les femmes de créer des liens. Même si nous savons que beaucoup de femmes sont d'accord avec nous sur ces questions, la loi C-16 a eu un " ?effet paralysant ?" sur leur capacité de l'admettre publiquement, même dans une pétition adressée au gouvernement, elles peuvent hésiter à la signer. Nous avons besoin d'autres moyens de montrer à nos législateurs-trices que nos positions bénéficient d'un appui réel. Bref, notre objectif est d'être le plus transparentes possible aux yeux des parlementaires qui recevront ce document. Les député-es sont tenus par les lois sur la protection de la vie privée de ne pas abuser de cette information, et nous sommes convaincues que les renseignements personnels des signataires seront protégés. Les signatures ne seront jamais affichées publiquement; il n'y a donc pas lieu de craindre d'être traqués en ligne, par téléphone et/ou en personne. De plus, les signataires peuvent n'utiliser que leurs premières initiales.

- La lettre AVEC SIGNATURES sera envoyée au premier ministre Justin Trudeau, aux député-es canadiens, aux premiers ministres provinciaux et territoriaux et aux chefs de partis d'opposition officielle.
- La lettre SANS SIGNATURES sera envoyée aux député-es provinciaux et territoriaux (membres des assemblées législatives), aux maires et aux conseillers municipaux (lire : législateurs et décideurs), aux chefs de certains ministères pertinent comme Statistique Canada et Services correctionnels du Canada (liste en préparation), ainsi qu'aux médias nationaux et locaux et à certaines ONG (organisations non gouvernementales). Nous voulons sensibiliser le public en général au fait que de plus en plus de Canadiennes et de Canadiens s'opposent à la loi C-16 dans sa forme actuelle. À ces récipiendaires, nous divulguerons le nombre de personnes qui ont signé la lettre et leurs données démographiques générales, mais c'est tout. Vos signatures sont en sécurité !


QUI AURA ACCÈS AUX SIGNATURES ?


TROIS FEMMES SEULEMENT auront accès aux signatures, toutes ces femmes ayant participé à la rédaction de la lettre :

- **1.** L'initiatrice du projet à Toronto, qui doit rester anonyme (mais dont l'identité réelle est connue des autres autrices)
- **2.** Une représentante de *Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec)*, à Montréal.
- **3.** Une représentante/administratrice associée avec Edmonton Women and Allies Against the Sex Industry, AB Radical Feminists et Edmonton Small Press Association, qui peut aussi agir comme agente de liaison avec les médias, au besoin.
- Nous disposons du système sécurité Google, de mots de passe forts et d'une authentification à deux paliers.
- Nous n'affichons pas nos noms sur la page Facebook parce qu'il est logique d'éviter d'être harcelées. Toute personne qui a besoin de renseignements plus précis avant de signer la lettre peut écrire à l'un des organismes énumérés ci-dessus, et nous lui répondrons. Nous ne divulguerons pas nos renseignements personnels à des personnes ou à des organisations qui,

à notre avis, font enquête de mauvaise foi ou nous harcèlent. Nous travaillons pour les personnes qui sont d'accord avec nous – les éventuels signataires – et nous ne sommes pas obligées de répondre à ceux qui nous porteraient préjudice. Si vous n'êtes pas d'accord avec le contenu de la lettre, ou si vous ne faites pas confiance aux auteurs de lettres « anonymes », NE SIGNEZ PAS LE TEXTE, tout simplement.

Après l'envoi de la lettre AVEC SIGNATURES aux destinataires gouvernementaux prévus, la liste des signatures sera DÉTRUITE. Les signataires qui veulent continuer à participer à notre effort peuvent demander que nous les maintenions sur notre liste d'envoi organisationnelle (en préparation) et/ou demander à se joindre à notre groupe privé [Facebook](#) (l'acceptation dans ce groupe nécessitera une référence et/ou une vérification à l'avance; nous n'accepterons aucun faux-nez Internet, et toute personne ayant un historique de perturbations dans d'autres groupes pourrait ne pas être acceptée). Ce qui est discuté dans le groupe reste dans le groupe. Toute personne partageant des informations discutées dans le groupe privé sera interdite sans exception ni excuse.

 ***** NOTE IMPORTANTE : Si des développements juridiques importants devaient survenir d'ici le 8 janvier 2020, il est possible que la lettre soit mise à jour après votre signature (nous ne nous attendons pas à ce que le texte soit modifié, mais les liens Internet de soutien le seront peut-être). Si cela se produit, une ALERTE DE MODIFICATION sera affichée sur la page Facebook de la DÉCLARATION DES FEMMES CANADIENNES, à <https://www.facebook.com/CanadianWomensDeclaration>. Nous encourageons l'ensemble des signataires à SUIVRE la page pour connaître les mises à jour, et surtout à revenir relire la lettre la première semaine de janvier 2020 pour s'assurer qu'elle correspond toujours à vos opinions. Les signataires peuvent MODIFIER LA RÉPONSE ASSOCIÉE À LEUR SIGNATURE EN TOUT TEMPS AVANT la date de diffusion prévue, soit le 8 janvier 2020.

 À PROPOS DE LA PAGE FACEBOOK PUBLIQUE : Le but de la page publique est principalement de PARTAGER DE L'INFORMATION au sujet de cette campagne (et d'autres campagnes semblables au Canada et ailleurs dans le monde), et de dissiper toute préoccupation en matière de protection de la vie privée au sujet de la signature de la lettre. Toute réponse que la lettre pourrait recevoir sera affichée sur cette page. La page aura éventuellement plusieurs administratrices qui n'auront PAS accès aux informations personnelles des signataires. Les administratrices resteront également anonymes afin de protéger leur vie privée et de les mettre à l'abri de toute attaque personnelle en ligne. Comme il s'agit fondamentalement d'un effort de la part de bénévoles, nous pouvons « désactiver les commentaires » sur les messages afin de réduire le temps que nous avons à consacrer à la modération de la page. Les « trolls » seront écartés sans avertissement ! Nous espérons que l'information fournie ici sera suffisante pour apaiser toute inquiétude concernant la confidentialité des signataires, mais si nous avons oublié quelque chose, veuillez adresser directement un message à la page et l'une de nos administratrices y répondra dès que possible (NOTA : nous nous attendons à recevoir beaucoup de demandes, donc cela pourra prendre de quelques jours à une semaine pour obtenir une réponse en retour). Merci d'avance de votre patience !

 SIGNEZ LA DÉCLARATION CANADIENNE DES FEMMES ICI :

> EN FRANÇAIS : <https://forms.gle/wDWBBDHqoBjQtvff9>

> EN ANGLAIS : <https://forms.gle/saWazvaUCgb4k9Uz6>

- Date limite pour signer : Le 8 janvier 2020.

 DE PLUS, VEUILLEZ NOUS AIDER A DIFFUSER LA PRÉSENTE LETTRE en partageant les lettres AVEC les renseignements ci-dessus :
Et MERCI au nom des Canadiennes qui visent à protéger leurs droits

[Toute la documentation et de nombreux liens à consulter ici](#)